



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 22 mars 2019

Y:\ST\ED\Enquêtes\Enquêtes 2016\enquetes170616.doc

Enquêtes Publiques

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- Mme et M. Françoise et Amédée Tapparel, par l'atelier d'architecture Daniel Devanthery, pour la transformation et la rénovation d'une grange/écurie en habitation à Glarey (Rue de la Signèse) sur la parcelle No 749, plan No 6 (zone d'ensemble de valeur et de moyenne densité à aménager) coordonnées 608'030/127'450 (dérogation au tableau 109 RCCZ et à l'article 55 RCCZ).
- M. Claudi Zufferey, pour le remplacement d'un store par un élément rétractable avec supports, à Tservetta (Rue de Tservetta) sur la parcelle No 1516, plan No 8 (zone d'ensemble de valeur) coordonnées 607'240/127'230 (dérogation au tableau 109 RCCZ).
- M. Florian Emery, par M. Jean-Daniel Fumeaux, pour la construction d'une pergola en annexe d'un immeuble existant à Crête Nanchen (Route de la Crête-Blanche) sur la parcelle en copropriété No 16554, plan No 49 (zone de moyenne densité) coordonnées 601'801/123'606.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

		Visa
Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	JF
Date début de la publication	22.03.2019	
Date fin de la publication	23.04.2019	